



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en plein essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Un conducteur d'engins (h/f)

Date de publication : 16/01/2023

Type de recrutement : titulaire et ouvert aux agents contractuels

Date limite de dépôt des candidatures : 12/02/2023

Nombre de poste : 1

Localisation du poste : Ville de Rezé, Jardiversité

Cadre d'emplois : Adjoint technique

CONTACTS

Olivier Loncle – Coordinateur
Sèvre, Ilette, moyens techniques–
02.40.84.42.23

Marion Le Berre – Chargée du
recrutement et de l'emploi–
02.40.84.45.93

Descriptif du service

La direction de l'environnement, est chargée de déployer la stratégie de ville nature et d'agir en faveur de la transition énergétique et écologique du territoire. Elle œuvre notamment au développement et au maillage des trames vertes, bleues et brunes. Elle réunit le service des espaces verts (SEVE), le service du développement durable et la mission santé environnementale, dans une organisation qui reste à construire.

Le service des espaces verts est composé de 55 agents répartis en 4 équipes, d'un pôle serres-pépinières et d'un secteur moyens techniques.

Missions

Au sein de la direction environnement et sous l'autorité du coordinateur, vous assurez la conduite d'engins et de véhicules poids lourds.

- Grâce à vos permis, vous assurez le chargement et conduisez les véhicules poids lourd et les engins sur la voie publique,
- Vous veillez au maintien en bon état du matériel utilisé, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

Le conducteur d'engins veille au respect des règles de vie commune du service et d'un service public de qualité. Il s'implique dans les perspectives d'évolution du métier, des enjeux environnementaux et de la sensibilisation de l'utilisateur.

Vous participez ponctuellement aux manifestations organisées par le service.



Profil recherché

Vous disposez d'un diplôme ou d'une expérience dans le domaine paysager ou avez une appétence pour ce secteur.

Organisé.e et rigoureux.euse, vous êtes en capacité de vous adapter face aux situations imprévues ou d'urgence.

Vous appréciez le travail en équipe et êtes sensible à la gestion durable des espaces verts.

Vous disposez du permis B, EB et C obligatoirement.

Informations complémentaires

- Temps de travail : complet, 38h50 hebdomadaire annualisé avec des horaires saisonniers (27 jours de congés + 26 jours RTT maximum)
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public + participation aux frais de déplacement ou forfait mobilité durable
- Avantages : restauration municipale, participation mutuelle et prévoyance, COS

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, dernier arrêté et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou **postulez directement sur le site de la Ville** : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.